

10 Adjoints d'accueil et de surveillance spécialité sécurité incendie (F/H)

Les agents chargés de la sécurité incendie dans les sites patrimoniaux et bibliothèques de la ville de Paris protègent les œuvres, les collections, les bâtiments et les personnes.

Vous intégrez l'**Établissement Public Paris Musées** et vos missions sont notamment :

- **Appliquer les procédures et consignes de sécurité ;**
- **Utiliser** le système de sécurité incendie pour prévenir tout risque dans les musées et leurs réserves ;
- **Gérer** les moyens de secours en cas d'incendie ;
- **Aider** les personnes en situation d'urgence.

Les agents principaux encadrent les équipes et veillent au bon déroulement des missions.

La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 000€ en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 21 jours de RTT.

Avantages à travailler pour une direction de la Ville de Paris ou une mairie d'arrondissement :

- 27 jours de congés et jusqu'à 21 JRTT ;
- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com> ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Travailler pour la Ville de Paris, c'est donner du sens à sa vie professionnelle, concilier vie personnelle et professionnelle, bénéficier de formations pour s'accomplir et de prestations pour sa famille (prestations de loisirs et de vacances) et mieux faire face aux risques de la vie (prévoyance, santé).

Inscriptions au concours
du 15 avril
au 10 mai 2024

**Concours
d'adjoint d'accueil, de
surveillance et de
magasinage (F/H)**

**SPÉCIALITÉ
SÉCURITÉ INCENDIE
(catégorie C)**

Épreuves à partir du 24.06.2024

PROFIL :

- Être titulaire d'un CAP/BEP **ET** d'un diplôme dans la sécurité incendie
- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique
- Capacité à réagir rapidement et efficacement en cas d'urgence
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer clairement
- Rigueur et respect des consignes
- Aptitude à gérer des situations stressantes et à garder son calme
- Bon relationnel et sens du service public.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

